

Projet pédagogique de l'accueil extrascolaire des écoles communales d'Ottignies-Louvain-la-Neuve

L'ACCUEIL DE L'ENFANT

L'article 31 de la Convention Internationale Relative aux Droits de l'Enfant affirme que « **tout enfant a le droit au repos et aux loisirs, de se livrer au jeu et à des activités récréatives propres à son âge, et de participer librement à la vie culturelle et artistique.** »

L'accueil, tant du matin que du soir, est le moment privilégié pour échanger avec les enfants mais également avec les parents. L'arrivée échelonnée des enfants permet une meilleure proximité. Les parents se sentent reconnus au fil des jours, en confiance et nouent avec l'accueillant.e une relation de respect mutuel.

L'important réside dans la qualité de l'attention portée aux enfants pris individuellement et dans la qualité des interactions adultes-enfants.

Les accueillant.e.s veillent à la sécurité de chaque enfant : ils rassurent, consolent, réconfortent, écoutent. Ils/Elles veillent à favoriser une transition douce entre la maison et l'école. Ils/Elles constituent des personnes de référence qui assurent le relais entre les parents et l'enseignant ou la direction.

La stabilité est également un élément fondateur du sentiment de confiance et de sécurité chez l'enfant, particulièrement durant ses premières années de vie. Les accueillant.e.s veillent ainsi à mettre en place un cadre, des limites et des repères afin que les enfants puissent jouer, s'épanouir, évoluer en toute sécurité.



Les accueillant.e.s encouragent aussi les enfants à respecter certaines valeurs importantes pour la vie en collectivité : respect de l'autre et du matériel, vivre-ensemble, bienveillance, politesse, échange, écoute de soi et des autres... Ils/Elles respectent l'enfant dans ce qu'il est, l'encouragent à s'exprimer et lui permettent d'être écouté. Chaque enfant est reconnu comme une personne à part entière.

Enfin, l'accueil extrascolaire n'est pas un simple mode de « garde », mais un véritable espace de vie, dans lequel l'enfant est connu et reconnu. S'il est parfois difficile de contrer les habitudes de langage qui poussent parents ou professionnel.le.s à parler de « garderie », l'ambition est pourtant de dépasser cela pour valoriser cet espace d'accueil, les objectifs qui y sont poursuivis et le rôle essentiel des accueillant.e.s qui l'encadre.

LES ACTIVITÉS

L'accueil extrascolaire est envisagé comme un espace pour prendre le temps. Le temps du repos, du jeu, de la rencontre et de la socialisation. Après une journée de cours durant laquelle les enfants ont campé le rôle d'élèves dans un cadre scolaire précis, il est temps pour eux de redevenir des enfants. La spontanéité, le plaisir et la rêverie sont au cœur de ce moment de détente.

L'accueil ne consiste donc pas en un temps cadré, où l'adulte seul décide, mais plutôt en un espace à investir, dans lequel les enfants peuvent choisir leur manière d'agir. Les espaces extérieurs sont investis le plus possible, pour permettre aux enfants de se reconnecter à la nature, de se mouvoir en liberté, de s'aérer et de libérer les tensions éventuellement accumulées au cours de la journée.

À l'intérieur, les enfants peuvent choisir le matériel, les jeux ou les jouets qu'ils souhaitent investir. Les adultes assurent une présence rassurante, mais discrète. Les accueillant.e.s sont parfois le moteur de l'activité, lorsque la durée de l'accueil permet de proposer l'animation d'ateliers plus conséquents ou de grands jeux à l'extérieur. Mais la plupart du temps, les adultes restent disponibles pour répondre aux demandes, observer les besoins exprimés et les émotions ressenties, adapter l'espace ou le matériel aux situations rencontrées.



Une large place est laissée au jeu, qu'il soit spontané et symbolique en maternelle, ou plus construit et régit par des règles chez les plus grands de primaire. Les enfants ont besoin de jouer, pour le plaisir simple que cela génère, mais aussi pour développer leurs habiletés motrices, leur esprit de logique, leur capacité d'interaction vers et avec les autres. Le jeu développe aussi l'humour, la capacité d'adaptation, l'imaginaire et la créativité.

L'INFRASTRUCTURE

Les enfants sont accueillis dans un espace spacieux, lumineux (généralement le local d'accueil ou le restaurant scolaire) permettant une structuration en « zones thématiques » à disposition du libre choix des enfants. On y retrouve des jeux de construction (lego/duplo, kapla...), jeux de société, matériel pour le jeu symbolique (dînette, animaux de ferme, voitures, marionnettes, poupées...), un coin doux/lecture, du petit matériel de base pour l'expression (papier à dessin, colle, ciseaux, crayons ou marqueurs...).

Les espaces extérieurs sont également investis tout au long de l'année. Jardin ou jardinet, cour de récréation, bois ou espace vert à proximité, quartier... sont autant d'espaces qui permettent aux enfants de bouger, explorer, s'aérer, découvrir.

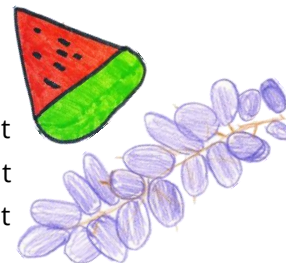
L'ensemble des infrastructures intérieures et extérieures, ainsi que le matériel mis à disposition, sont des facteurs positifs du développement global de l'enfant, touchant complémentirement aux aspects cognitif, social et affectif.

Dans un souci de cohérence et de continuité, dans l'école, les règles de vie sont les mêmes dans le temps extrascolaire que dans le temps scolaire.

S'il n'y a pas d'étude organisée par les enseignant.e.s ou les parents, un local plus calme est mis à la disposition des enfants qui souhaitent lire ou faire leur travail scolaire à domicile.

LE GOÛTER

Après l'école ou un après-midi d'activités bien chargé, les enfants ont besoin de souffler, de se détendre et de se rassasier. Les enfants prennent le temps de se poser, discuter, raconter leur journée, tisser des liens tant entre eux qu'avec les accueillant.e.s.



Le goûter joue le rôle d'intermédiaire entre le repas de midi et le souper qui sont en moyenne espacés de 6 à 7h. Il va permettre de combler une sensation de faim qui apparaît souvent aux alentours de 16h. Il régule ainsi la faim et aide à prévenir la fatigue de l'après-midi en redonnant de l'énergie au corps. Il est même un allié de taille pour éviter le grignotage avant le souper.

Selon les sites d'activités, la collation est prévue entre 16h00 et 16h30. Les équipes sont attentives à permettre aux enfants de prendre le temps de se poser et d'en faire un véritable moment convivial. Ce « quatre-heures » est apporté de la maison et se veut sain : fruit, légume, produit laitier, tartine ou céréale. Voire même une combinaison de ces éléments pour le rendre le plus équilibré possible. Ce moment calme se prend généralement à l'intérieur, mais un pique-nique en extérieur peut également s'organiser lors des beaux jours.

L'ENCADREMENT

L'encadrement est assuré par une quarantaine d'accueillant.e.s qualifié.e.s et le pouvoir organisateur encourage chacun, quelle que soit sa qualification de base, à suivre une formation continue relative au caractère professionnel de la fonction d'encadrant et aux connaissances en matière de développement de l'enfant.

Le taux d'encadrement assure la présence minimale d'un.e accueillant.e pour 15 enfants le matin et d'un.e accueillant.e pour 20 enfants l'après-midi. La présence de deux adultes est garantie ou tout au moins, la présence d'un deuxième adulte à proximité, pouvant être présent dans un délai raisonnable d'intervention.

L'accueil extrascolaire est placé sous la responsabilité de la direction d'école. Les équipes d'accueil sont accompagnées et encadrées par une coordinatrice extrascolaire au sein du Service Enseignement et Accueil Temps Libre.

Dans chaque équipe d'accueil, un.e référent.e a été désigné.e, dont le rôle consiste principalement à :

- faire le lien entre la direction, l'équipe d'accueillant.e.s, la coordinatrice extrascolaire et les parents,

- collaborer à la prévention et à la gestion des conflits entre élèves,
- s'assurer que les animations extrascolaires proposées aux enfants soient de qualité au sens du décret Accueil Temps Libre et du Code de qualité de l'ONE.

Les accueillant.e.s participent à une concertation d'équipe hebdomadaire, en présence de la direction d'école.